

VIII^{me} Conférence internationale des amies de la jeune fille : (Neuchâtel, 31 mai-3 juin 1927)

Autor(en): **Porret, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **15 (1927)**

Heft 261

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des Alpes et du Léman, que la studieuse solitaire acquit sa prodigieuse érudition. Elle allait fréquemment à Lausanne, faisant 11 kilomètres à pied, pour renouveler ses emprunts à la bibliothèque; elle partait le matin, pour ne rentrer que le soir, souvent de nuit, par des sentiers escarpés et solitaires; on tenait pour folle cette « ermite de la montagne », et sa mère fit prendre des nouvelles de son état mental par voie diplomatique; le préfet du district de Cully monta à son chalet; il la vit, fut bientôt conquis et rentra convaincu que bien peu de gens étaient doués comme cette brillante causeuse. Le biographe de Clémence Royer a trouvé dans les archives de la Bibliothèque cantonale de Lausanne la liste de ses étonnantes lectures durant les années 1857 à 1862: elle a assimilé et médité toutes les sciences, les philosophies, les théogonies, abordant la théologie, la physique, la géologie, la paléontologie, faisant l'histoire de toutes les époques, y compris la préhistoire qu'on commençait à étudier, l'algèbre, la trigonométrie, la mécanique, la chimie, l'astronomie, l'histoire naturelle, la zoologie, la géographie universelle, passionnée de tout, mais surtout de philosophie, sans négliger la littérature, de l'antiquité jusqu'à ses contemporains. C'est à peine croyable qu'un cerveau féminin ait été capable d'aborder et d'assimiler aussi le Zend-Avesta, Anachréon, Platon, Lucrèce, Virgile, Tacite, le Bagavat-Gita, Montaigne, Rousseau, Voltaire, Kant, V. Cousin, Machiavel, Byron, Chateaubriand, Lamartine, Guizot, Saint-Simon, Maltus, Geoffroy Saint-Hilaire, de Humboldt, Laromiguière, etc., etc.

Prenant conscience d'elle-même, Clémence Royer commença en 1858 à produire quelque chose résultant de sa gestation d'études et de ses méditations. Ce fut d'abord, pour un concours, un *Mémoire sur Maine de Biran*, resté manuscrit (aujourd'hui perdu), et qui renfermait le premier embryon de sa thèse atomique, dit son biographe. En 1859, la solitaire se lança dans l'enseignement public, offrant aux femmes de Lausanne un cours de logique en quatre magistrales leçons, prenant ainsi la suite de la grande Suédoise Frederika Bremer et d'oratrices américaines. Son grand succès fut suivi, à Lausanne encore, en 1860, d'un vrai cours de philosophie, à la fois idéaliste et réaliste, spiritualiste et matérialiste, dans lequel elle exposa pour la première fois sa thèse des atomes vivants, y réhabilitant Lamarck — le même mois où parut en Angleterre *l'Origine des Espèces*, de Darwin. Son intérêt pour ces questions fit entreprendre immédiatement à la jeune femme la traduction du grand ouvrage anglais; ce fut la première traduction française qu'elle édita l'année suivante, et plusieurs fois encore Clémence Royer s'en servit dans son enseignement, resté oral; car elle eut alors une vogue étonnante, multipliant les conférences; à la demande de la Société d'utilité publique neuchâteloise, elle parla à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds, au Locle; à Morges, elle répéta son cours; à Genève, elle fit cours et conférences. On venait l'entendre de loin: de Bâle, le célèbre Petit-Cassef, de Lausanne, Charles Secrétan, qui disait d'elle que sa place était à Berlin, alors la capitale de la philosophie. Mais ses discours faisaient l'effet de coups de pied dans la fourmilière de ceux qui, très irrités, venaient réfuter la thèse de l'homme présenté comme un simple animal supérieur! Une véritable escorte accompagnait la conférencière, parmi laquelle se trouvaient des exilés, tels que Jules Barni et Pascal Duprat, qui fonda à Lausanne le *Nouvel Economiste*. Ceci entraîna Clémence Royer dans les études économiques et sociales. Il nous est difficile de nous représenter, même après 75 ans, le genre de difficultés qu'une femme aussi exceptionnelle devait trouver sur sa route; mais nous concevons qu'empêchée d'exprimer ses idées dans une chaire universitaire digne d'elle, ou dans les sociétés savantes hermétiquement closes alors, elle ait essayé du roman philosophique. C'est en Suisse encore qu'elle composa son grand roman à thèse, *Les Jumeaux d'Hellas* (1859-63), que suivit en 1868 la *Jeunesse d'un révolté*. Désormais, vivant en hiver à Paris et en Suisse l'été, elle poursuivait sans relâche ses études et sa production scientifique et philosophique, multipliant ses mémoires aux associations de savants, ses articles à la presse et parfois ses conférences. ... jamais rebutée de ce que beaucoup d'entre ses œuvres aboutissaient aux archives, c'est-à-dire à l'oubli.

(A suivre)

MARG. EVARD.

VIII^{me} Conférence Internationale

des Amies de la Jeune fille

(Neuchâtel, 31 mai-3 juin 1927)

Cinquante années d'activité ininterrompue et de progrès incessant ont fait, du petit groupe de 32 « Amies » réunies à Genève le 21 septembre 1877 une puissante association englobant 40 pays, et dont les membres sont disséminés dans les endroits les plus reculés. Tout le monde sait que la Fédération des « Amies » est issue de la croisade abolitionniste menée par Joséphine Butler; et que, due à l'initiative d'une Neuchâteloise, M^{me} Aimé Humbert, elle a toujours maintenu à Neuchâtel son Bureau international, et ses conférences internationales.

L'assemblée de 1927 consacrant un demi-siècle d'existence, fut une manifestation particulièrement imposante. Elle s'ouvrit au son des cloches, par un culte à la Collégiale, le soir du 31 mai. Le pasteur Schlœsing, de Strasbourg, caractérisa avec noblesse l'œuvre profondément chrétienne accomplie par les « Amies ». C'est avec recueillement que l'on entendit aussi la présidente internationale, M^{me} Curchod-Secrétan, de Lausanne, rendre hommage aux fondatrices, qui eurent à braver l'opinion publique. Sa voix, douce mais claire, retentit sous les voûtes jusqu'aux extrémités de la nef bondée d'auditeurs; elle-même, mince et droite dans sa robe noire et sous ses cheveux blancs, est une incarnation de « l'esprit de courage, et non de timidité », que ces femmes ont reçu. Sa fermeté, on a pu l'admirer tout au long de ces journées épuisantes, où, sans faiblir, elle a présidé les cultes, les assemblées, et exposé, dans la séance publique du mercredi après-midi, l'histoire de la Fédération.

Ler mercredi soir, dans la grande salle des conférences pavées des drapeaux de plus de 20 nations, M^{me} Curchod-Secrétan ouvrait l'assemblée officielle en saluant les 18 associations nationales et internationales (notons: le Conseil International des Femmes, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, l'Alliance Internationale et l'Association suisse pour le Suffrage féminin), les autorités cantonales et communales, la Fédération des Eglises suisses, qui ont envoyé des délégués. Elle salue aussi les déléguées des 23 pays représentés, et remercie la Ville de Neuchâtel, qui s'est associée à ce jubilé avec enthousiasme. Le président du Conseil d'Etat, M. Clottu, et M. Wenger, conseiller communal, expriment la reconnaissance du canton et de la ville. M. Clottu rappelle les noms des femmes qui, par leur travail infatigable, ont valu à Neuchâtel l'honneur de rester le centre de la Fédération: M^{me} (et M.) Aimé Humbert, M^{me} James Courvoisier, M^{lles} de Perrot et Richard. Dame Rachel Crowdy parle au nom de la Société des Nations, M^{me} Grinzesco, en sa qualité de déléguée du gouvernement roumain; non sans crânerie, elle exprime le vœu qu'à l'avenir tous les gouvernements intéressés envoient des représentants à des congrès comme celui-ci. Le pasteur Lequin apporte le salut de la Fédération des Eglises suisses. Puis on entend plusieurs rapports de déléguées des Unions nationales d'« Amies »: M^{lle} Nørbel (Italie), M^{me} Wagner (Belgique), M^{me} Kuchnel (Danemark), M^{me} Messier (France), la grande duchesse de Hesse (Allemagne), M^{me} van Romondt (Pays-Bas), M^{me} Jutmann (Autriche), M^{lle} E. Dutoit (Suisse). Elles témoignent que, partout, on est resté fidèle aux mêmes principes, tout en les adaptant avec souplesse aux besoins locaux.

Une charmante réception dans les salons de l'Hôtel du Peyrou termina la journée, et réunit familièrement les délégués officiels de tant de pays différents.

Mais cette VIII^e conférence ne fut pas toute tournée vers le passé. Soucieuse de se renouveler, la Fédération avait fait appel à M^{me} von Filing, Dr. en théologie, d'Elberfeld, et à M^{me} Krug, de Lyon, pour parler de la participation de la jeune fille à la vie de famille. Par une touchante et imprévue conformité d'esprit, les oratrices allemande et française arrivèrent, par le même chemin, à des conclusions semblables; et montrèrent autant de sollicitude que de fermeté pour la jeune fille moderne, qui, si elle ne donne pas toujours à sa famille ce qu'elle lui devrait, n'en reçoit pas non plus tout ce qu'elle pourrait en attendre. Voilà pour le présent. Quand à l'avenir il est scruté avec pénétration par notre collaboratrice M^{lle} M. Evard, du Locle, dans sa conférence du jeudi matin sur « *La psychologie de l'adolescente et de la jeune fille* », qui, sous des dehors outranciers, cache les mêmes aspirations que ses aînées, et qui, bien comprise et bien dirigée, s'orientera vers le stade supérieur de la maternité sociale. M^{lle} Hahn, de Veytaux, présidente cantonale vaudoise des Amies de la Jeune fille, présenta des vues ingénieuses et nouvelles, qui donnèrent lieu à une discussion nourrie, sur la formation des directrices des homes, des bureaux de placement, et des œuvres des gares. C'est encore de ces œuvres, qui, dès l'origine, ont été les instruments des Amies, que M^{lle} Favre, vice-présidente du Bureau central, entretint, le dernier soir, un nombreux public, en faisant défiler de suggestives projections lumineuses.

Au cours, et à la fin, de ces journées si remplies, une suffragiste faisait réflexion que l'on ne trouverait guère, dans le monde, deux sociétés mieux faites pour se comprendre et se compléter, que la « Fédération des Unions nationales d'Amies de la jeune fille » et « l'Alliance Internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes ». L'une et l'autre, en effet, s'intéressent aux mêmes personnes: les jeunes filles, les femmes, avec un égal souci de leur dignité. Rencontrant, dans leur activité, toute sorte d'obstacles, bien des « Amies » en sont venues à se demander, comme Joséphine Butler: « Jusqu'à quand refusera-t-on aux femmes le droit de se choisir des représentants? » C'est ainsi que plusieurs sont entrées dans nos rangs. Outre ce précieux renfort, leur travail même, la façon dont elles l'accomplissent, fortifie notre cause. En les voyant à l'œuvre, ce n'est pas seulement leur charité que l'on admire, mais leur intelligence, leur ingéniosité et leur don d'organisation; si bien que l'on ne peut s'empêcher de regretter que l'Etat ne fasse pas un plus large usage de leurs capacités. Pourtant, bon nombre de ces femmes sont déjà des citoyennes, elles ont appris à connaître la valeur de leurs droits pour relever la moralité publique, et elles sauront en instruire leurs sœurs. Si, en Suisse, nous n'en sommes pas encore là, raison de plus pour nous unir; nos deux Associations se rapprochent de plus en plus, soit par le travail fait en commun, soit par des sympathies personnelles. Des journées comme celles de ce jubilé sont de nature à resserrer ces liens, et nous sommes reconnaissantes aux « Amies » de nous avoir invitées à cet anniversaire, qui nous apporte, à nous aussi, un encouragement. E. PORRET.

Assistance et Prévoyance

On nous écrit de Sion:

La V^{me} Assemblée générale annuelle du Groupement romand des institutions d'assistance et de prévoyance scolaires s'est tenue à Sion le 21 mai, à 10 heures, dans la salle du Conseil communal, sous la présidence de M. John Jaques, directeur du Bureau d'Assistance de Genève; il y avait une cinquantaine de participants. M. Jaques,

après avoir souhaité la bienvenue aux délégués des cinq cantons romands, à M. Leutscher, délégué de la Commission fédérale d'assistance, a donné des renseignements sur la question des allocations familiales, à l'étude depuis la dernière assemblée, prête à aboutir et à donner des résultats pratiques. M^{me} Dubois, du Bureau d'assistance de Neuchâtel, ayant donné sa démission, a été remplacée par M. Schelling, directeur du Bureau d'assistance de la Chaux-de-Fonds¹. Le Comité a été réélu; il est composé de MM. J. Jaques, président, Léon Genoud (Fribourg), Amez-Droz (Valais), Maurice Bauverd (Vaud) et Schelling.

La lutte contre la tuberculose et l'importance de cette maladie au point de vue de l'assistance publique, tel est le sujet traité par M. le Dr Coquoz, médecin cantonal du Valais, l'un des cantons les plus atteints par la tuberculose, puisque la mortalité y est de 25 pour 10.000 habitants; la morbidité annuelle est de 2500. Les causes de ce taux élevé sont les logements malsains, les chalets, fort pittoresques, mais complètement insalubres, la nourriture insuffisante pour les rudes travaux accomplis par les Valaisans, et enfin les boissons alcooliques. L'Etat a commencé la lutte depuis quelques années; l'arrêté du 6 mai 1924 accorde des subventions aux ligues, aux maisons d'hospitalisation, parle de la création d'un sanatorium et d'un preventorium. Dès le 1^{er} mai 1925, des dispensaires ont été fondés à Brigue, Viège, Louèche, Sion, Sierre, Martigny, Sembrancher, Saint-Maurice, Monthey. Les malades indigents y sont traités gratuitement; ces dispensaires permettront d'établir des casiers sanitaires: mais la population n'étant pas encore accoutumée à eux, la fréquentation n'est pas aussi régulière qu'elle devrait l'être; la création de postes d'infirmières-visiteuses est à l'étude. M. Coquoz a insisté sur la nécessité d'une éducation scolaire sur la tuberculose, ses dangers, sa curabilité, et sur l'hygiène en général. La tuberculose grève les budgets des communes valaisannes qui, pour la plupart, ont peu de ressources et ne peuvent remplir leurs caisses qu'au moyen de l'impôt foncier.

Au cours de la discussion, on a appris que l'Etat valaisan alloue une subvention aux médecins des différents dispensaires, qui soignent gratuitement les malades qui s'y rendent. M^{me} Ch. Olivier (Lausanne) a fait remarquer que le recrutement est un excellent moyen de dépistage; il serait bon de suivre les jeunes gens refusés au service; il faut s'occuper non seulement du malade, mais aussi de son entourage et surtout des enfants, excellent terrain d'infection. Si la tuberculose est en régression dans de réjouissantes proportions dans le canton de Vaud, c'est qu'on ne s'est pas borné à créer des sanatoria, mais qu'une propagande aussi large que possible a été entreprise, et que, dès le début, on a appelé la tuberculose par son nom en proclamant sa curabilité. Ayant la peur de la maladie, on vient de plus en plus tôt auprès du médecin; c'est à cela qu'il faut attribuer le succès de la Ligue vaudoise. M. Léon Genoud (Fribourg) voudrait que le Conseil des Etats revienne sur sa décision et interdise la vente des remèdes secrets, cachant pour la plupart des remèdes de charlatans. Sur la demande de M. Maurice Veillard, du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale (Lausanne), la résolution suivante est votée:

« La V^{me} Conférence des institutions romandes d'assistance et de prévoyance sociales, considérant la charge imposée à l'assistance publique et privée par la tuberculose, salue la prochaine entrée en vigueur de la loi fédérale sur la lutte contre la tuberculose, espère que le texte qui sera prochainement adopté par les Chambres sera conçu assez largement pour répondre à tous les besoins de la lutte contre la tuberculose. »

On entendit encore M^{me} M.-L. Payot, vice-présidente d'*In Memoriam* (Lausanne) donner d'intéressants renseignements sur les secours inappréciables qu'accorde l'assurance militaire aux familles des soldats tombés malades au service.

A son tour, M. le Dr Repond, directeur de l'Asile d'aliénés de Malévoz (Monthey), asile cantonal, a parlé de la *prophylaxie mentale*. Ce n'est que depuis ces dernières années que l'on étudie l'élément psychique dans la thérapeutique mentale; on enfermait autrefois les aliénés pour les empêcher de nuire, sans se préoccuper de leur guérison. Le traitement des maladies mentales sous toutes leurs formes est actuellement très poussé en Suisse. Notre pays compte

¹ Nous regrettons que la seule femme membre de ce Comité n'ait pas été remplacée par une femme: pourquoi? (Réd.)